



Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié en ligne le 13/02/2025

ID : 040-200009868-20250204-20250204DB06-DE



Sous couvert

- Anne Dupuy, Directrice du CIAS
- Delphine Galin, Responsable du pôle Développement Social Territorial, CIAS
- Nathalie Gauthier, Responsable du pôle Accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux, CIAS

Madame Nathalie DESCAZEAUX, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie DUFAU, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie JOANNES, animatrice socio- éducative CIAS

Transmis pour information à :

- Emilie ORENGA, cadre de territoire (emilie.orenqa@landes.fr)
- Anthony DURAND, référent technique (Anthony.DURAND@landes.fr)

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION
BILAN 2024
1^{er} janvier-31 décembre 2024
SERVICE SOCIAL
POLITIQUE D'ACCUEIL Gens du Voyage



Depuis 2002, la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) a pour compétence la création, la gestion des aires et, depuis 2006, l'accompagnement social des familles du voyage, par conventionnement avec le Département des Landes, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

La compétence de gestion des aires d'accueil a été déléguée au CIAS le 12 avril 2010.

Depuis, le CIAS gère, en direct, trois aires d'accueil, ouvertes 11 mois sur 12

- L'aire du Hérisson (Capbreton et Labenne), disposant de 12 emplacements
- L'aire de la Tortue (Soustons) disposant de 16 emplacements
- L'aire de l'Ecureuil (Saint Vincent de Tyrosse) disposant de 10 emplacements

La gestion de l'aire de grand passage de Tosse est déléguée à un prestataire depuis l'été 2016.

Un travail de proximité en direction des occupants des trois aires permanentes d'accueil est assuré par l'équipe sociale du CIAS, dans les domaines de l'instruction et de l'accompagnement des bénéficiaires des minimas sociaux, du soutien à la scolarisation, de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, de la médiation, du suivi santé et du suivi administratif global.

Une nouvelle organisation a été proposée et approuvée en conseil d'administration du CIAS le 29 juin 2023, basée sur la création de pôles par politique publique conduite à la place des parcours, pour plus de compréhension. Cette modification de l'organigramme n'a pas modifié les missions exercées.

Les 3 aires permanentes d'accueil ont bénéficié en 2024 d'une fermeture annuelle pour nettoyage et réparation, échelonnée entre le 13 mai et le 30 juillet 2024.

I- LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL DES GENS DU VOYAGE DU CIAS MACS

- **Accueil généraliste** : toutes questions relatives à la vie quotidienne : accueil, écoute, information, orientation, une aide pour accéder aux droits, un soutien dans la gestion budgétaire,
- **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
- **Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective,
- **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables,
- **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS,
- **Travail de réseau et de partenariat.**



II- LES PRINCIPES

Dans le cadre de l'accueil proposé au sein des aires d'accueil, deux principes sont mis en œuvre au quotidien :

- **La citoyenneté** (concept des droits et devoirs rappelé notamment dans le règlement intérieur) en prenant en compte la particularité des Gens du Voyage, relative à leurs appartenances culturelles, leurs modes de vie et d'habitation,
- **Le droit commun** : ramener chaque intervention dans un cadre légal, propre à tout usager, en mettant en place des actions passerelles pour faciliter leur insertion voire leur intégration.

III- LES MOYENS HUMAINS

Accompagnement social et professionnel

- 1,70 ETP assistantes sociales
- 1 ETP animatrice socio-éducative

Encadrement technique

- 0.10 ETP responsable du pôle de développement social territorial

Encadrement hiérarchique

- 0.30 ETP responsable du pôle accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux

Une équipe de quatre gestionnaires (4 ETP) renforce le service. Leurs principales missions sont la gestion des départs et arrivées des familles, la mise en application du règlement intérieur, les encaissements des fluides et des redevances, l'entretien et les réparations.

La complémentarité gestion-accompagnement social permet un accueil plus cohérent et global.

IV- LES MODES D'INTERVENTION ET DE CONCERTATION

1-Intervention auprès du public accueilli

Les modes d'intervention, ont été maintenus en 2024, eu égard à l'évaluation de leur pertinence :

- Maintien du « drive » social hebdomadaire organisé sur chacune des aires afin de maintenir le lien avec les occupants des aires ne pouvant se déplacer au siège. Une assistante sociale à tour de rôle et l'animatrice socio-éducative composent le binôme. Il garantit un lien de proximité avec les occupants des 3 aires permanentes et une réponse rapide aux besoins et demandes. La responsable du service se joint au binôme une fois par mois pour entendre les difficultés des familles et maintenir le dialogue.

Ce mode d'intervention a permis une réponse immédiate, chaque semaine, aux situations individuelles, une information continue sur les activités proposées et a évité ainsi d'alourdir les permanences sociales.



- Des permanences sociales et numériques mensuelles sur chaque aire de 15 de chaque mois, afin d'accompagner les familles dans des démarches dématérialisées (DTR CAF/actualisation France Travail...) et ainsi limiter le « faire à la place de... ». Ce travail d'accompagnement vers l'autonomisation et la responsabilisation des familles est nécessaire compte tenu de la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives. Les trois professionnelles composant l'équipe sociale ont l'habilitation AIDANT CONNECT depuis juin 2023. L'accès wifi n'est pas toujours fonctionnel sur les sites.

- En complément, les assistantes sociales ont poursuivi l'accueil des occupants des aires sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes. Ces temps de rendez-vous tendent à se multiplier, à la demande des résidents des aires ou des professionnelles. Ils permettent ainsi une étude des dossiers en toute confidentialité et avec à disposition les outils informatiques et les données administratives nécessaires à la bonne complétude des dossiers.

	2024	2023	Comparatif 2023-2024
Nombre total de sollicitations	640	622	+2,89%
Logement	78	72	+8,33%
Aide aux démarches d'emploi	120	100	+20%
Aide financière	25	33	-24,24%
Aide administrative	160	170	-5,88%
Accès aux droits CAF	154	158	-2,53%
Santé	61	53	+15,09%
Autoentreprise	42	36	+16,66%

Le nombre de sollicitations connaît cette année une légère augmentation, notamment due à une demande croissante d'aide aux démarches d'emploi salarié et aux démarches liées à l'autoentreprise.

1- Temps de concertation et d'échanges

La concertation sociale a lieu autant que de besoin. Il s'agit d'un temps de coordination, de concertation et de transmission organisé entre les deux assistantes sociales et l'animatrice socio-éducative.

La réunion d'équipe élargie (technique et sociale) animée par la responsable du service, a lieu chaque semaine, le mardi après-midi.

Ce temps de travail collectif régulier permet de partager l'actualité, faire le point sur les projets en cours et à venir, définir la feuille de route de la semaine.

La directrice du CIAS ainsi que la responsable du pôle de développement social territorial y participent ponctuellement, en fonction des sujets traités.



La responsable du pôle de développement social territorial, durant les congés d'été de la responsable du service, anime cette réunion.

La réunion de l'équipe sociale animée par la responsable du service, a lieu tous les trois mois, d'une durée d'une heure trente. Ce temps de travail permet de travailler sur les pratiques professionnelles, faire le point des projets socio-éducatif en cours, d'inviter des partenaires médico-sociaux du territoire pour développer la connaissance réciproque et la coopération nécessaire aux besoins des personnes accompagnées.

Les séances d'analyse de la pratique ont été reconduites en 2024 et s'adressent soit à l'ensemble de l'équipe élargie (gestionnaires, équipe sociale) soit uniquement à l'équipe sociale, en fonction des besoins.

2- Typologie du public accueilli

En 2024, les aires ont accueilli 194 personnes dont 112 adultes et 82 enfants. Pour 37 familles, il s'agit de séjours de très courtes durées (visite de la famille).

Pour rappel

- 2023 : 173 personnes dont 89 adultes et 84 enfants
- 2022 : 186 personnes dont 99 adultes et 87 enfants

Cependant, le service social a concentré ses interventions en 2024 plus particulièrement sur 157 personnes dont 84 adultes et 73 enfants.

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE DE SOUSTONS	TOTAUX
Adultes	33	25	26	84
Genre	F:19 – H:14	F:14 – H:11	F : 18 – H : 8	84
Age				
18/25 ans :	4	7	7	18
26/39 ans :	18	7	8	33
40/59 ans :	6	8	7	21
60 et + :	5	3	4	12
Enfants	23	24	26	73
Age				
0/3 ans :				
4/6 ans :	6	3	3	12
7/12 ans :	7	9	5	21
13/18 ans :	5	7	11	23
	5	5	7	17



Revenus				
RSA	18	12	10	5
AAH	2	2	1	-
Invalidité	-	-	-	-
Pension de retraite	3	3	2	8
Travailleur indépendant non salarié	8	7	3	18
Salarié ou intérimaire	-	-	-4	4
Sans revenus	2	1		3
Moyenne de la durée de séjour (la durée du séjour s'arrête automatiquement à la fermeture même si un séjour de la même famille prend à la réouverture)	6 mois (fermeture en juillet)	4 mois (fermeture en mai)	5 mois (fermeture en juin)	5 mois
Composition familiale				
Isolé(e)	3	4	5	12
Isolé(e) + 1	2	-	1	3
Isolé(e) + 2	-	1	2	3
Isolé(e) + 3	-	-	-	0
Isolé(e) + 4	-	-	3	3
Couple	3	1	2	6
Couple + 1	4	4	2	10
Couple + 2	1	-	1	2
Couple + 3	4	2	2	8
Couple + 4	-	3	-	3
Couple + 5	1	-	-	1
Couple + 6	-	-	-	-

V- BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF PAR MISSION/ACTION

1-Accueil généraliste

59 personnes et 58 ayants droit ont été domiciliés au CIAS en 2024 dont :

- 8 personnes radiées au cours de l'année en raison de leur départ d'une aire d'accueil
- 6 nouvelles demandes.

Les travailleurs sociaux interviennent pour l'accès aux droits dans différents domaines de la vie quotidienne :

- Santé,
- Logement,
- Budget (banque, crédit, téléphonie, assurance...),
- Emploi (inscription et actualisation Pôle Emploi, inscription travailleur indépendant et paiement de cotisations)
- Droits sociaux (prestations CAF, retraite...),
- Démarches administratives (carte d'identité, domiciliation, permis de conduire...),
- Secours divers (colis alimentaires, vestiaire...).

Ces interventions demandent une disponibilité importante et sont toujours aussi chronophages, en lien direct avec la dématérialisation généralisée des démarches auprès des administrations.



2-Insertion sociale et professionnelle

La contractualisation dans le cadre du dispositif RSA (Revenu de Solidarité Active) permet de rappeler aux personnes la nécessité voire l'obligation de travailler un projet d'insertion socio-professionnelle. Les principaux domaines restent : la mobilité, l'inscription à France Travail, la légalisation ou le développement de l'activité de travailleur indépendant, la recherche de travail salarié et le logement.

En 2024,

- 5 bénéficiaires du RSA ont été convoqués par le Conseil Départemental des Landes afin d'exposer leurs projets et démarches en cours,
- 2 bénéficiaires ont été orientés vers un référent France Travail,
- 4 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale Landaise. 2 jeunes ont obtenu un CDI en restauration.
- 6 femmes ont occupé un emploi saisonnier, hors vendanges, en qualité d'agent d'entretien dans un camping.

L'accès à la formation reste très difficile pour les personnes issues de la communauté des gens du voyage en raison de freins culturels, mais aussi d'une offre de proximité peu adaptée, et trop souvent limitée. Par contre, 3 femmes résidentes de l'aire de Labenne ont bénéficié d'un accompagnement linguistique par une bénévole du CIDFF, en lien avec les PEP 40, à raison d'une rencontre hebdomadaire hors vacances scolaires. L'atelier a été suspendu, la bénévole n'étant plus disponible. Cet atelier devrait redémarrer en 2025.

	2021	2022	2023	2024
Nombre de bénéficiaires du RSA suivis par le service	40	36	41	43
<i>Dont autoentrepreneur</i>	10	8	14	8
Convocation en Equipe Pluridisciplinaire Départementale	5	7	8	5
Nombre de CER signés	29	33	33	38
Taux de contractualisation	72%	92%	80,5%	88%

1- Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs

3-1 Accompagnement individuel :

Nombre de personnes accompagnées	70
Nombre de ménages accompagnés sur la thématique du logement	8
Nombre de familles accompagnées à des équipes éducatives	3

3-2 La scolarisation :

Les chiffres suivants ne prennent pas en compte les familles accueillies pour des temps courts sur les bornes d'attente.



	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE SOUSTONS	TOTAUX
Nombre d'enfants	17	17	18	52
Maternelle	3	2	3	8
Primaire	5	8	8	21
Primaire avec AESH	1	2	-	3
Collège	2	3	5	10
ULIS école	2	-	-	2
ULIS Collège	1	1	-	2
Etablissements spécialisés	1	-	-	1
CNED	1	-	1	2
Lycée	-	-	-	-
Enfants + 3 ans non scolarisés	1 (3 ans en décembre 2024)	1 (3ans en novembre 2024)	1	3

En 2024, 94 % des enfants vivant sur les aires d'accueil du territoire MACS fréquente un établissement scolaire. L'assiduité scolaire reste à un niveau élevé.

En matière de soutien à la scolarisation, le service social est mobilisé dans le cadre de :

- La médiation entre les familles et les établissements en partenariat avec les enseignants désignés comme maître ressource (2 sur le territoire MACS). En 2024, 11 visites conjointes sur les aires d'accueil ont été organisées.
- La participation aux équipes éducatives (3 sur l'année 2024) + accompagnement des familles dans la prise de rendez-vous vers des spécialistes (dentistes, orthophonistes...)
- Les inscriptions scolaires, demande de transport, d'ordinateur.
- Les aides administratives et financières (bourses, cantine).

3-3 L'habitat :

Le taux d'occupation annuel moyen des aires comprenant emplacements et bornes d'attente est de :

- 83 % pour l'aire de Saint-Vincent-de-Tyrosse (82% en 2022 ;86,8% en 2023)
- 84 % pour l'aire de Soustons (79% en 2022 ;86% en 2023)
- 88 % pour l'aire de Capbreton/Labenne (83% en 2022 ;86,3% en 2023)

Le fait que le taux d'occupation ne soit pas égal à 100% s'explique par le fait que:

- les bornes d'attentes ne sont pas en permanence occupées
- les aires sont fermées annuellement pour l'entretien et le nettoyage.

De plus, la mise en application du droit de séjour, conformément au décret de décembre 2020, dans le nouveau règlement de fonctionnement, impose davantage de mouvements aux familles, les



dérogations prolongeant le séjour étant soumises à des règles strictes qui doivent être justifiées lors d'un entretien avec la responsable du service (suivi santé-scolarisation assistive ou activité professionnelle). La sédentarisation des gens du voyage est très forte sur notre territoire (10 mois de durée moyenne de stationnement en prenant en compte l'obligation de fermeture). Les seuls déplacements sont dictés par une activité saisonnière (vendanges), la fermeture annuelle de l'aire ou une nécessité familiale impérieuse.

De surcroît, un nombre sans cesse croissant de ménages exprime le désir de changer de mode d'habitat pour vivre dans des conditions plus confortables : en logement autonome pour certains mais en grande majorité sur un terrain familial, en habitat adapté ou sur une aire d'accueil réhabilitée pour conserver la caravane et ne pas être isolés de leurs proches.

Plusieurs familles ont effectué des demandes en logement social par défaut, les terrains familiaux et habitats adaptés étant inexistantes sur le territoire MACS et les aires d'accueil de plus en plus vétustes. En effet, le service social a constitué cette année, **1 demande de SIAO, 6 demandes de renouvellement HLM, 1 demande de Droit au Logement Opposable avec AVDL et 2 demandes de SYPLO.**

Les personnes recherchent de moins en moins dans le parc privé, conscientes des difficultés liées à l'absence de garant ou de revenus fixes et au prix des loyers supérieurs à leurs capacités budgétaires. **En 2024, 2 ménages ont réussi tout de même à accéder à un logement dans le parc privé** en s'éloignant avec regret, du secteur de la Communauté de communes MACS.

Une démarche MOUS initiée en 2024 :

Depuis novembre 2024, la Communauté de communes MACS aux côtés du CIAS s'est engagée dans une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) pour l'amélioration des conditions d'accueil des gens du Voyage sur le territoire communautaire.

L'enjeu de cette démarche est de permettre à la communauté de communes de définir et mettre en œuvre une stratégie de réhabilitation des équipements prenant en compte :

- Les capacités du territoire à faire évoluer ou non les surfaces dédiées à l'accueil des GDV (aires permanentes/APP-AGP) dans le contexte du ZAN, d'un secteur du logement très tendu et des orientations politiques en termes de logement en cours d'élaboration dans le cadre du 3ème PLH
- Les évolutions du territoire en termes de démographie et leurs impacts sur les obligations réglementaires
- La révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du Voyage (2025-2031)

Les objectifs de la MOUS sont :

- Répondre aux besoins, ambitions et évolutions sociales et culturelles des familles des gens du voyage
- Proposer des scénarii de réhabilitation des aires, adaptés aux profils des familles accueillies et permettant une gestion facilitée et apaisée dans la durée (gestion des cas complexes)
- Préconiser une organisation opérationnelle de ces réhabilitations en prenant en compte l'impératif de relogement des familles pendant la durée des travaux

Le périmètre de la MOUS

- Aires permanentes d'accueil des GDV
- Aménagement de l'AGP



La méthodologie :

- Conduite du diagnostic social complété et confronté aux diagnostics, techniques, juridiques, fonciers, financiers
- Elaboration d'un document d'orientation et de programmation d'actions pour chacun des accueils, sur la base de plusieurs scenarii
- Animation de la démarche et des instances de gouvernance

La gouvernance :

	Composition	Objet	Fréquence
<u>Comité de pilotage</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Président de MACS, • Les vice-présidents en charge du CIAS, des finances, du logement, • Le conseiller communautaire délégué à l'inclusion, • Les maires des communes concernées (Saint Vincent de Tyrosse, Labenne, Capbreton, Soustons, Tosse), • Un représentant de l'État • Un représentant du Conseil départemental des Landes • Le DGS de MACS • La directrice du CIAS • La chef de projet • Le prestataire retenu 	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser les missions de l'opérateur MOUS, • Conduire l'étude et valider les différentes étapes • Faciliter le règlement de situations complexes ou conflictuelles, • Décider du plan de communication (réunions avec les habitants, contacts presse, etc.), • Valider le rapport final (besoins et solutions disponibles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Au démarrage • À mi-parcours • À la fin de la mission • Et chaque fois que nécessaire à la demande de l'opérateur, du CIAS et de MACS ou des membres du comité de pilotage.



<p><u>Comité technique</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La chef de projet • Le prestataire retenu • Des représentants des services de MACS : Pôle services opérationnels MACS, service urbanisme, habitat, environnement • Au besoins, des représentants d'autres services de MACS 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les différents points techniques de la démarche • Veiller à la préparation des comités de pilotage 	<p>prestataire MOUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autant que nécessaire en fonction de l'avancée du projet
--------------------------------	---	---	--

Calendrier

<p>19 juillet 2024</p>	<p>Publication du marché</p>
<p>13 septembre 2024</p>	<p>Restitution des offres</p>
<p>13 septembre 2024 - 18 octobre 2024</p>	<p>Analyse des offres</p>
<p>15 Novembre 2024</p>	<p>Notification</p>
<p>Novembre 2025</p>	<p>Rendu final de la MOUS</p>

3-4 Veille relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables :

2 situations ont été suivies par la Cellule de Recueil d'informations Préoccupantes à laquelle le service a été associé en lien avec les partenaires.

3-5 La santé :

L'objectif principal est d'améliorer l'accès aux soins des résidents des aires.

Des axes prioritaires ont été définis :

- Eviter les ruptures de parcours,
- Renforcer l'information et la prévention,
- Etayer le partenariat avec les professionnels de santé et assurer le lien entre eux et les Gens du voyage.

Un accompagnement physique peut être mis en place à la demande pour des rendez-vous avec des spécialistes médicaux si la famille n'est pas véhiculée et dans un cadre précis (suivi médical enfant, suivi gynécologique...).



Un travail de concertation avec la CPTS a démarré, notamment dans le cadre de l'élaboration du projet de santé du territoire MACS. Une fiche action a été travaillée de concert : « Améliorer l'accès aux soins et à la prévention des Gens du Voyage ».

Dans le cadre du futur Contrat Local de Santé du territoire MACS, le service social a participé au diagnostic qualitatif, en cours de réalisation, des besoins en termes d'accompagnement à la santé sur la population des Gens du voyage. Ce diagnostic permettra de proposer des actions d'accompagnement appropriées. Par ailleurs, le CIAS envisage de répondre à un appel à projet de l'ARS en 2025 pour bénéficier d'un poste de médiateur en santé.

3-6 Le budget :

Le budget reste une des problématiques les plus difficiles à travailler.

Les familles, vivant dans l'immédiateté, ne priorisent pas leurs dépenses.

Elles se trouvent rapidement en difficulté face à la complexité du fonctionnement bancaire (découvert, agios, prélèvements non honorés...).

Seules quelques personnes acceptent des conseils notamment sur les risques liés aux crédits à la consommation et tentent de les mettre en pratique.

La quasi-totalité des familles pouvant bénéficier du fonds d'aide unique départemental, continue de solliciter ce dispositif afin de régler les factures d'eau, électricité ou gaz.

3-7 L'emploi :

Le service continue à encourager les personnes à déclarer leurs activités de travailleurs indépendants, par l'accès au statut d'autoentrepreneur et à les accompagner dans leurs démarches administratives.

En 2024,

- 11 personnes ont le statut de travailleurs indépendants
- 30 personnes sont inscrites à France Travail,
- 6 familles ont effectué un travail saisonnier (vendanges)
- 12 personnes ont effectué des missions intérimaires,
- 2 personnes est en contrat aidé au sein de l'association Voisinage.

4-Actions socio-éducatives à destination des enfants

4-1 Scolarisation : dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Dans le cadre de ce dispositif, le service a bénéficié d'un financement de la CAF des Landes pour l'année scolaire 2023/2024 et 2024/2025. Ce dernier vise à promouvoir la réussite scolaire des élèves relevant du primaire et du collège. Les actions ne se limitent pas uniquement à un soutien scolaire et méthodologique. La valorisation de l'enfant par des activités culturelles, de loisirs est un des objectifs du projet.

Le fil conducteur de l'année 2024 a été les Jeux Olympiques.

L'aide aux devoirs est assurée par deux intervenantes ; l'animatrice et une assistante sociale du service.

Une contractualisation tripartite engage les parents, enfants, et animatrices afin d'assurer le bon fonctionnement des activités dans le cadre du CLAS.

Rappel des objectifs

- Soutenir la scolarisation par une aide spécifique.
- Aider les enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- Renforcer leur confiance dans leurs capacités de réussite.
- Accompagner et aider les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants.
- Faciliter la relation des parents avec les équipes enseignantes.

L'Aide aux devoirs est assurée dans une approche collective pour les enfants scolarisés à partir de l'école primaire, 1 fois par semaine sur chaque aire.

Il n'y a aucun caractère obligatoire. Par contre, seuls les enfants dont la fréquentation scolaire est régulière sont accueillis.

La séance se déroule de la manière suivante :

- Discussion autour de la semaine de classe si les enfants en éprouvent le besoin.
- Tri du cartable, lecture du « cahier du soir » et organisation de la séance de travail pour chaque enfant.
- Aide à l'exécution des exercices : lecture et compréhension des consignes, ré-explication de la leçon si nécessaire. L'intervention des animatrices est axée sur l'acquisition d'une méthodologie de travail et sur une aide à la compréhension. Elles veillent à souligner les qualités et à encourager les efforts devant les difficultés.

A l'issue de chaque séance, les animatrices en font un bilan avec chacune des familles. C'est un moment privilégié pour faire le point avec eux sur la scolarité de leurs enfants et dispenser des conseils sur le soutien qu'ils peuvent leur apporter, au quotidien.

Participation

Nombre d'enfants accueillis par niveau scolaire dans le cadre du dispositif CLAS :

1^{er} semestre 2024

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e
3	7	8	2	3	1	2	1	-

2^{ème} semestre 2024

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e
5	3	10	6	1	5	-	-	-



4-2 Animation "Lecture à voix haute » assurée par l'association Libre Plume

Rappel des objectifs :

- Familiariser les enfants au support « livre »
- Favoriser l'accès à la lecture
- Donner l'envie de lire

52 séances réparties sur les 3 aires ont été organisées de janvier à décembre 2024.

Participation :

97 participations au total (32 à Capbreton, 37 à Soustons, 28 à Tyrosse) soit 50 enfants différents.

Analyse (extrait du bilan écrit par Libre Plume)

« Globalement, la fréquentation à nos interventions a un peu baissé, mais c'est très lié au fait que les enfants grandissent. Cependant, les séances avec peu d'enfants ont aussi permis des échanges riches et des moments de lectures individuelles privilégiés pour les enfants (mais aussi pour nous !). Les enfants sont toujours aussi enthousiastes de notre venue, et nous attendent avec impatience lorsqu'on ne vient pas durant une longue période. Les plus grands amènent les plus petits à notre rencontre, et certains adolescents sont aussi venus simplement discuter et nous donner des nouvelles, preuve des liens de confiance qui se sont tissés au fur et à mesure des années.

Nous avons remarqué un changement dans le rapport aux livres de certains enfants : au début les plus petits les manipulent, les jettent, puis ils se posent de plus en plus et finissent par enchaîner les histoires. Nos interventions sont toujours de grands moments de partage très précieux. »

4-3 Sorties

Rappel des objectifs :

- Favoriser la découverte du territoire et de ses richesses par le biais d'actions « passerelle »
- Répondre à la demande des enfants et à leur envie de « sortir de l'aire »
- Participer à la socialisation des enfants du voyage et à leur rencontre avec le monde des « gadjé »

Participation :

En 2024, 11 sorties ont été organisées :

- « Jeux de plein air » : 6 sorties soit 44 participants
- « Mini Olympiades » : 13 enfants de l'aire de Capbreton/Labenne et de Saint Vincent de Tyrosse (désistement des familles Soustonnaises) se sont rencontrés autour d'épreuves sportives ou culturelles dans un gymnase municipal, mis à disposition par la commune de Saint Vincent de Tyrosse. 5 parents, élus et membres de la direction du CIAS y ont assisté. La manifestation s'est clôturée par un buffet.
- Accompagnement au festival "les Rencontres Enchantées" de Saubrigues : 1 spectacle soit 8 participants
- Visite pédagogique du centre d'art « le PARCC » de Labenne (Pôle Artistique Créatif Contemporain) : 3 sorties soit 16 enfants et 1 maman.



4-4 Ateliers « loisirs »

Rappel des objectifs :

- Développer l'esprit créatif par la découverte et l'association de différents matériaux,
- Développer la socialisation par le respect de son environnement, du matériel, du cadre fixé, des autres

Participation :

En 2024, 4 ateliers créatifs sur site ont été réalisés :

- Ateliers « préparation des Mini Olympiades » : réalisation de la flamme olympique et des drapeaux et bracelets aux couleurs des pays sélectionnés par tirage au sort. 19 enfants + 1 maman
- Atelier « Halloween » sur l'aire de Soustons : 9 enfants.

5-Actions socio-éducatives à destination des adultes : Accompagnement des parents à la scolarité

- Accompagnement avec transport, si besoin, des familles aux équipes éducatives.
- Aide à la compréhension du système scolaire, de l'orientation et des documents de l'école.
- Aide technique surtout à destination des parents des collégiens : lecture et explication de la liste des fournitures, constitution des demandes de bourses en lien avec le service comptabilité des collèges ...

6-Appui technique aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS

Le service social du CIAS est reconnu par l'ensemble des partenaires du territoire comme lieu ressource, concernant toutes questions relatives aux spécificités de la population Gens du voyage.

Il est régulièrement interpellé par les services communaux, l'Etat et les partenaires médico-sociaux 40 et 64.

Il est également consulté en interne, en appui de l'équipe gestionnaire, concernant toutes décisions relatives au bon déroulement de la vie sur l'aire.

7-Travail de réseau et de partenariat

Le travail partenarial demeure essentiel tant pour assurer un accompagnement optimal de la population ainsi que pour éviter un isolement professionnel.

Le service bénéficie d'un soutien efficace des services de la CPAM et de la CAF dans le traitement des situations complexes, par conventionnement CIAS/CPAM et CIAS/CAF.

Cette année, le CIAS a participé à la première rencontre du réseau illettrisme des Landes organisée par les PEP40. Les 3 agents du service social ont bénéficié d'un module de formation sur 2 jours intitulé « Médiateurs-prescripteurs : repérer, orienter et accompagner les publics en situation d'illettrisme ».

Nombre de réunions réseau des travailleurs sociaux public Gens du voyage des Landes	3
Nombre de réunions IEJ/AEJ XL	3
Nombre de réunions REAAP	6



8- Accueil de stagiaires

Le service social a accueilli en mars 2024 une stagiaire 1ere année qui prépare le Diplôme d'Etat de Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et en mai/juin 2024, une stagiaire 1ere année en BTS Economie sociale et Familiale. Le service se montre impliqué pour soutenir les parcours des étudiants travailleurs sociaux et s'applique à transmettre connaissances et savoir-faire.

Début 2025, le service social accueillera une stagiaire assistante de service social, 1ere année.



3- CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par :

- **Une stabilisation des taux d'occupation globaux**, qui confirment le besoin important des familles à se maintenir sur nos équipements, affirmant un ancrage territorial de plus en plus prégnant et induisant une faible rotation des entrées et sorties
- **Une augmentation de 2,89 % du nombre de sollicitations sociales** en conséquence directe avec les difficultés liées au pouvoir d'achat, la volonté des familles d'améliorer leurs conditions de vie par le recours aux démarches de droit commun, leur volonté de développer leur activité professionnelle et soutenir leur insertion
- **Une pression importante des familles sur l'équipe sociale et technique**, étroitement liée aux conditions de vie sur les aires de plus en plus difficiles et le paiement des factures de fluides
- **Le démarrage d'une Maitrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)** concernant le devenir des aires, des modalités d'accueil et l'évolution des conditions de vie.

4- PERSPECTIVES 2025

- **Poursuivre les actions collectives et individuelles** (aide aux devoirs, permanences sociales et numériques), pour encourager la socialisation des enfants, des jeunes et l'autonomisation des adultes, principaux leviers de la réussite de l'intégration scolaire, sociale et professionnelle des gens du voyage.
- **Poursuivre les moments conviviaux** pour entretenir le lien de confiance déjà établi, de favoriser le dialogue entre l'équipe et les familles, de répondre à un besoin exprimé des familles, de rompre l'isolement et de faciliter le lien avec le monde extérieur « des Gadgés ».
- **Accompagner l'évolution des conditions de vie sur les équipements d'accueil**
Les aires d'accueil construites en 2006 ne correspondent plus aux besoins et attentes des familles accueillies. Une MOUS (maitrise d'œuvre urbaine et sociale), portée par MACS, en coopération étroite avec le CIAS de MACS a débuté en novembre 2024, en lien avec le cabinet Caths, prestataire retenu. Le service social est impliqué dans l'élaboration du diagnostic social.
- **Participation aux groupes de travail organisés par l'AUDAP** concernant la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.

Pour le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président

Pierre Laffitte



ANNEXE : BILAN FINANCIER 2024

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié en ligne le 13/02/2025

ID : 040-200009868-20250204-20250204DB06-DE



DÉPENSES	MONTANT EN €	RECETTES	MONTANT EN €
ACHATS			
Fournitures d'ateliers ou d'activités	230	Cotisations	
Eau, gaz, électricité	850		
Fournitures d'entretien de bureau	430	Dons et legs	
SERVICES EXTERNES		Ventes de marchandises	
Formation des bénévoles			
Travaux d'entretien et de réparation		Prestations de service	
Primes d'assurance	100		
Documentation, études, recherches		produits financiers	
Locations immobilières			
Locations mobiliers, matériels		Partenariat (sponsor)	
AUTRES SERVICES EXTERNES		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Honoraires, rémunération d'intermédiaires			
Publicités, publications			
Transports d'activités et d'animation	1165	Ville	
Missions et réceptions, déplacements			
Frais postaux, téléphone	2035	État	
Impôts et taxes			
		Région	
FRAIS DE PERSONNEL		Département	45 000
Salaires bruts	105 189		
Charges sociales de l'employeur		EPCI (précisez)	64 999
Autres		CIAS MACS	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
Charges financières:		Union Européenne (précisez)	
Intérêts des emprunts			
Autres charges financières			
DOTATIONS		Trésorerie disponible au 31 décembre	
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
TOTAL	109 999	TOTAL	109 999